Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 20 numéro 10, 11 mars 2005

Dites-le avec un Bonjour

Offrir les services en français ? C'est simple comme bonjour !

Page 3

Sur le bout de la langue

Fesse et fesser? Aucun rapport...

Page 5

Requiem pour un centre des arts

La communauté artistique de la capitale affirme être mûre pour obtenir un espace qui lui est dédié.

Page 8

La Journée internationale de la femme est célébrée

Page 9

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Des wagons à bestiaux vides

Page 16

Alain Bessette/L'Aquilon

Sophie Call, enseignante à l'École Boréale, travaille avec quelques-uns de ses élèves pour concevoir une murale, le 7 mars dernier à la bibliothèque municipale de Hay River.

Alliance des jeunes Autochtones de l'Arctique

Transmettre le cadeau familial

Batiste W. Foisy

Le 3 mars, au Northern United Place de Yellowknife, une soixantaine de personnes sont entassées pour assister à une réunion d'information sur le Projet gazier du Mackenzie. Le public pose des questions aux représentants de la Commission nationale de l'énergie et de la Commission d'examen conjoint, les deux organismes chargés de tenir des audiences publiques sur le mégaprojet de sept milliard de dollars. À son tour, Laura Tutcho de Deline prend le micro. Pendant cinq minutes, elle s'adresse à l'assemblée dans sa langue, l'esclave du Nord. À la fin de l'allocution le modérateur balbutie : « *Ahem... hum... I... I... I dont speak Slavey.* »

Cette réaction était attendue par les membres de l'Arctic Indigenous Youth Alliance (AIYA) qui avaient préparé la mise en scène. Comme l'ex-premier ministre Stephen Kakfwi l'avait fait deux semaines plus tôt, ils désiraient démontrer le problème que cause le manque d'interprètes qualifiés pour répondre aux questions des résidents des communautés de la vallée du Mackenzie et le peu d'information disponible dans des langues autres que l'anglais.

« Ils [les promoteurs du projet] nous disent qu'ils engagent les interprètes qui leurs sont recommandés par les communautés, mais encore faudrait-il les former pour qu'ils comprennent ce qu'ils traduisent. La majeure partie de l'information qui nous est présentée est très technique. Ce n'est pas seulement une question de connaître la langue », explique Jennifer Duncan, co-fondatrice de l'AIYA. En plus d'offrir une formation adéquate aux interprètes, la jeune femme native de Colville Lake estime qu'un service en toutes les langues de la vallée du Mackenzie devrait être disponible quand on appelle dans les bureaux des organismes liés au projet. « La langue est très importante, dit-elle. Beaucoup de personnes dans les communautés, et surtout les aînés, ne parlent pas l'anglais ou alors pas aussi facilement que leur langue maternelle. S'ils ne peuvent pas s'exprimer dans une langue avec laquelle ils sont à l'aise, les chances sont grandes pour qu'ils n'osent pas poser de question. »

Le cadre de référence de la Commission d'examen conjoint chargée de diriger la révision du projet oblige les promoteurs à produire un résumé de leur projet disponible en esclave du Nord et du Sud, en gwich'in, en inuvialuqtun et en français. Ces documents doivent être disponibles sur supports écrit, audio et vidéo. La règle est ferme : les audiences publiques ne peuvent pas débuter tant que tous ces documents ne sont pas disponibles.

Ce n'est que tout récemment que ces documents ont finalement été produits. Les versions écrites ont été mises en ligne sur le site du Secrétariat du projet de gaz du nord (*www.ngps.nt.ca*) au cours de la deuxième semaine de février et les documents audio et vidéo ont été rendus au début mars, c'est-à-dire quelque cinq mois après le dépôt très médiatisé des documents anglophones. Or, les dates limite pour obtenir le statut d'intervenant en vue des audiences publiques ou pour obtenir du financement afin de participer à la révision du projet étaient toutes échues plusieurs mois avant le dépôt

Alliance
Suite en page 2

Sommaire

www.aquilon.nt.ca



Batiste W. Foisy

La police cambriolée

Les bureaux de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) de Fort Good Hope ont été cambriolés en novembre dernier. « C'est rare que [les forces de l'ordre soient victime de cambrioleurs], mais ça arrive, explique l'inspecteur Greg Morrow. Et lorsque cela se produit, nous procédons à une enquête en profondeur et nous examinons chaque facteur très longuement. » Aucun suspect n'a été arrêté pour l'instant relativement à cette affaire. La GRC n'a pas expliqué pourquoi l'incident n'a pas été rendu publique plus tôt.

Lancement de disque

Le guitariste Jessee James et son groupe Diga (les loups en dogrib) lancent leurs second album intitulé *Earth Is Crying* ce soir, vendredi, au Polar Bowl Lounge de Yellowknife. Le spectacle commence à 21 h.

Les Je-dis en français

C'est parti ! Tous les jeudis de 5 h à 7 h c'est désormais le temps des « Je-dis en français » de l'Association franco-culturelle de Yellowknife. Pour les francophones et francophiles de la capitale, c'est l'occasion de venir placoter en français. Ce sera aussi l'occasion de célébrer des occasions spéciales quand l'occasion se présentera. Ainsi, c'est lors du « Je-dis » de cette semaine qu'on été annoncés les gagnants de la Dictée des Amériques. C'est gratuit et on n'a pas besoin d'être membre de l'AFCY pour y aller.

Fermeture de la route Ingraham

La route Ingraham dans le secteur du North Slave sera temporairement fermée ce soir (vendredi) jusqu'à samedi matin, 6 h. Cette fermeture servira à la circulation de camions très lourds, indique le ministère des Transport. Afin de vous éviter tout contretemps, il est recommandé d'appeler le ministère des Transports si vous comptez emprunter la route Ingraham, ce samedi.

Pour la vie

L'automne prochain, la populaire levée de fonds pour la recherche sur le cancer du sein connue sous le nom de *Run for the Cure*, sera renommée *Run for our Lives*. Ce changement n'est pas innocent. Désormais la totalité des fonds recueillis dans les TNO iront aux TNO. Lorsque la course a été lancée aux TNO en 1996, plusieurs Ténois y avait vu un moyen de financer l'achat d'un appareil à mammographies pour l'hôpital Stanton de Yellowknife. Or, jusqu'en 2004 l'événement était considéré comme une course satellite de la course nationale qui a lieu à Toronto et seulement une partie des fonds restait dans le Nord. Depuis 1996, les Ténois ont amassés 1,2 millions de dollars pour cette cause. De cette somme, seulement 265 000 $ sont demeuré ici.

Alliance

Suite de la page 1

des documents en langue autre que l'anglais.

Embûches

Ce genre d'embûches à une bonne participation du public au processus de révision, l'AIYA doit en surmonter d'autres, à commencer par le financement disponible .

« C'est très difficile de prendre part au processus avec le financement existant, raconte Jennifer Duncan. Par exemple, pour les fonds qui proviennent de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale nous avons fait une demande de 60 000 $ pour pouvoir prendre part aux conférences techniques et engager des experts et nous avons reçu quelque chose comme 6 000 $. » L'AIYA, une des rares organisations non gouvernementales à se consacrer exclusivement à l'analyse critique des conséquences du Projet gazier du Mackenzie, n'a aucun employé et fonctionne grâce au seul dévouement de ses bénévoles. Jennifer Duncan, qui travaille à temps plein à l'aide juridique, estime qu'elle consacre en moyenne deux heures par jour au projet gazier du Mackenzie.


Jessica Simpson et Jennifer Duncan.

Pourtant lors de la première phase de financement l'AIYA, qui s'appelait alors la Dene Youth Alliance, avait obtenu une part plus généreuse de l'enveloppe. L'été dernier, il y avait même un employé permanent dans leurs bureaux qu'ils partagent avec l'Association des femmes autochtones. Mais depuis, l'ONG a organisé un sommet intergénérationnel au terme duquel les membres ont décidé de s'afficher ouvertement contre le Projet gazier. « Nous savions que ça risquait de nuire à notre financement, mais c'était définitivement le message que nous avaient envoyé nos membres. Notre opposition au projet est d'abord guidée par le principe de précaution. Nous pourrions revenir sur notre position, mais seulement si Imperial Oil [le principal promoteur du projet] est en mesure de nous prouver hors de tout doute que ce projet sera bénéfique pour nous. Et cela ne signifie pas seulement que nous en tirerions des bénéfices monétaires, mais aussi que nous puissions continuer de vivre d'une terre vierge et généreuse, nous et les septs générations à venir. »

À la va-vite

En plus des deux barrières majeures que sont le manque de traduction et le peu de financement, la jeune avocate estime que la révision du projet se déroule trop rapidement. « La procédure est définitivement accélérée [*fast-tracked*]. Ils n'attendront même pas que le Deh Cho ait conclu ses revendications territoriales. Ça bouge tellement vite […] Je pense qu'ils essaient d'agir très rapidement pour empêcher le public de participer. Ils ne donnent pas assez de temps aux gens pour qu'ils comprennent en quoi consiste le projet, alors les gens ne poseront pas les questions qui doivent être posées. Cela amène définitivement un manque d'opposition critique au projet. Dans les années 1970, quand ils ont voulu construire le gazoduc pour la première fois, l'opposition était très bouillante et je pense qu'ils craignent que ça se reproduise à nouveau. Je pense qu'ils tentent d'obtenir les autorisations rapidement et discrètement pour pouvoir construire leur projet avant que les gens aient le temps de s'y opposer. »

En attendant, l'AIYA planifie un nouveau sommet intergénérationnel. Celui-ci devrait avoir lieu en août prochain à Fort Good Hope, dans la région du Sahtu. Jennifer Duncan, elle, assure qu'elle continuera de lutter avec ce même sentiment d'urgence pour que les résidents de la vallée du Mackenzie et du Delta aient leur mot à dire sur le Projet gazier.

« Je suis très reconnaissante envers mes parents qui se sont opposés au premier gazoduc, dans les années 1970. Grâce à eux, j'ai pu grandir dans un des dernier coins du monde encore épargné par le développement insoutenable. Je veux pouvoir offrir ce même cadeau. »


Des élèves de l'École Allain St-Cyr et de l'École Sir John Franklin sont concentrés sur la Dictée des Amériques qui s'est tenue à l'école Allain St-Cyr, le 9 mars dernier.

Photo : Sarah Malu
Texte : Kathy Parisella Savignac

Dites-le avec un Bonjour

Offrir les services en français ? C'est simple comme bonjour !

Batiste W. Foisy

Dans le cadre de la Semaine de la francophonie qui a lieu du 6 au 20 mars*, partout au pays, la Fédération Franco-Ténoise (FFT), en collaboration avec l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) lance une campagne toute simple qui permettra aux Ténois d'être mieux servis en français.

Comment, diable, vont-ils réussir un tel tour de force ? La réponse se retrouve sous la forme d'une petite épinglette, ma foi assez chic, en forme du mot « Bonjour ». À la maison Laurent-Leroux, on les appelle déjà « les Bonjours », comme dans la phrase :« As-tu mis ton Bonjour ? »

En portant son Bonjour, une personne s'affiche, de fait, comme étant en mesure de s'exprimer en français et d'offrir le service dans la langue de Molière. L'idée repose sur la théorie dite de « l'offre active » qui affirme, en gros, qu'un francophone n'exigera pas nécessairement d'obtenir un service en français, mais qu'il s'en prévaudra certainement si on lui offre.

Avec le Bonjour plus question de demander pour obtenir le service en français, ni besoin de penser à l'offrir si on se trouve de l'autre côté du comptoir. Le seul fait de porter l'épinglette nous identifie d'emblée comme une personne offrant le service.

Le directeur général de la FFT, Léo-Paul Provencher, affirme que la campagne vise d'abord les fonctionnaires fédéraux et territoriaux, mais ajoute qu'il serait heureux que le secteur privé adhère aussi à la mode du Bonjour. « Si un commerçant me dit qu'il aimerait ça en avoir un Bonjour pour son employé bilingue, ça va me faire plaisir de lui en fournir un », déclare celui qui porte déjà son Bonjour depuis un peu plus d'un mois.

M. Provencher annonce qu'une rencontre avec des fonctionnaires pour leur expliquer plus à fond l'objectif de la campagne est à prévoir bientôt. Celle-ci aura vraisemblablement lieu à la fin mars.

Pour obtenir son Bonjour ou pour en savoir plus sur cette campagne, il suffit d'appeler la FFT (920-2919) ou l'AFCY (873-3292). Si vous résidez à Yellowknife, vous pouvez aussi vous rendre à la maison Laurent-Leroux pour aller le chercher. Il n'est pas encore décidé si les Bonjours seront donnés ou vendus au prix coûtant, mais M. Provencher insiste : « Ce n'est pas une campagne de financement. C'est pour améliorer l'offre active des services en français. »

* « Ce n'est pas une semaine ; c'est une quinzaine», me souffle la correctrice de *L'Aquilon*, Geneviève Harvey, qui a encore raison.



Léo-Paul Provencher arbore l'épinglette.

L'Aquilon
aquilon@ internorth.com

Éditorial

Une autre question de fonds



Alain Bessette

En lisant le relevé des contributions versés par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale aux organismes non gouvernementaux pour prendre part à la révision du Projet gazier du Mackenzie, il est possible de constater quelques faits.

Un total divisé

Le total versé à l'ensemble des intervenants est de 380 000$. Pris dans son ensemble cela représente probablement suffisamment d'honoraires et de frais de déplacement pour payer trois ou quatre experts pour venir en aide à ces organismes. Le problème, c'est que cette somme est partagée en parts inégales entre 19 organismes. Si les groupes du Deh Cho et ceux du Delta prennent une portion importante de ce financement (entre 75 000 et 120 000$), les autre groupes ne reçoivent que des miettes. Quel expert peut-on engager avec 6000$? Probablement un ingénieur pendant deux semaines, s'il n'a pas à se déplacer. Je doute que cela soit suffisant pour étudier attentivement les études d'impact.

Concentré sur les groupes directement visés

Une autre constatation déjà mentionnée ci haut, est que la majeure partie du financement est accordée aux groupes directement visés par le projet, soit les groupes autochtones vivant sur le territoire couvert par le trajet du pipeline. Il faut applaudir cette décision qui accorde une plus grande importance à ceux qui vivront les impacts immédiats de ce projet.

Conjonction d'intérêt

Devant la piètre pitance laissée aux groupes d'intérêts non régionaux, il est à se demander si certains d'entre eux auraient pu former une cagnotte commune. En effet, bien qu'ayant des préoccupations centrales différentes, il n'en demeure pas moins que certains de ces groupes ont quelques intérêts communs. Cette façon de faire permettrait de maximiser l'utilisation de ces maigres contributions.





Alain Bessette/L'Aquilon

La mairesse de Hay River, Diana Ehman, a hissé le drapeau franco-ténois le 7 mars dernier.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 444-2242, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy

Collaborateurs et collaboratrice : Geneviève Harvey, Jacqui Gagnon

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété de la Fédération Franco-TéNOise par le biais de la société les *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Fesse et fesser? Aucun rapport...



Annie Bourret

Le lien entre le verbe fesser et le nom fesse semble bien évident. Dans son édition de 1992, le Grand Robert rattachait encore le verbe à cette étymologie. Mais, contrairement aux apparences, l'origine du verbe découle en fait de l'ancien français faisse pour « bande, lien » (latin fascia). Le nom, quant à lui, a pour étymon fissa, qui veut dire « fente » en latin.

Le fait d'associer fesse et fesser relève de l'étymologie populaire. Des mots n'ayant pas la même origine sont perçus comme étant apparentés à cause de leur forme. On rapproche ainsi fautivement péage et paiement ou habits et habiller qui appartiennent à des familles différentes**. En fait, cela est tout à fait normal pour les non-spécialistes : on analyse un mot par rapport à ce que l'on connaît et on n'a pas toujours le loisir ni l'envie de se fourrer le nez dans d'arides ouvrages d'étymologie.

Cette erreur d'attribution d'origine au verbe fesser s'explique par la disparition de la faisse. En ancien français, ce « lien de bois flexible avec lequel on attache les fagots » avait plus d'un usage. Après sa disparition, il ne restait plus que le mot fesse pour « expliquer » l'origine du verbe. C'est grâce à des études de divers régionalismes à travers le temps que la véritable étymologie a été rétablie. La forme ancienne du verbe en dialecte normand, fessier, ne pouvait pas être rattachée au mot fesse. Ce dernier, en vertu des lois phonétiques du français, aurait immédiatement donné le verbe fesser. Le sens premier du verbe prend ainsi un tout autre éclairage, puisqu'il signifiait « battre avec des verges» (les faisses).

Cela dit, même si les dictionnaires actuels indiquent l'étymon fascia et non fissa à l'article fesser, ils en réduisent la signification à « battre en donnant des coups sur les fesses ». Au Canada, le verbe connaît un remarquable répertoire d'emplois, auxquels il serait bien difficile d'associer les fesses. Pensons à « fesser à grands coups de pied dans la porte ».

Les premiers travaux de lexicologie canadienne-française relèvent des exemples comme « Mon maître [d'école] m'a fessé dans les mains » (1909) et « Il l'a fessé dans la face » (1930). En fait, on peut « fesser» sur à peu près n'importe quoi : dans le dos, sur la tête, sur un clou, sur un tambour, sur un arbre, voire « à grands coups de pied dans la porte ». Cet emploi serait rendu, en français standard, par cogner, frapper ou taper. Encore que Rostand a fait dire à son personnage Cyrano : « Gros homme, si tu joues je vais être obligé de te fesser les joues! » (1898, acte I, scène 4).

** Péage vient du latin pedaticum au sens de « droit de passer », tandis que paiement est un dérivé du verbe payer dont l'origine est pacare (« apaiser, pacifier »). Le mot latin habitus (« manière d'être, costume ») a donné habit. Habiller possède une origine incertaine. On le rattache au mot gaulois bilia, qui signifiait « préparer une bille de bois ». S'abilier, comme on l'écrivait vers 1200, a donc d'abord eu le sens de « se préparer ».

Faites parvenir vos commentaires par courriel à a-bourret@shaw.ca ou à la rédaction du journal.



« Il n'est pas prévu de légiférer »

L'Aquilon publie cette semaine des extraits d'une correspondance entre la Fédération Franco-Ténoise et le ministre responsable des langues officielles, Charles Dent, concernant le cas d'une employée de l'hôpital H. H. William's Memorial de Hay River réprimandée pour avoir parlé en français à son travail.

La FFT demande des actions

Monsieur le ministre,

Vous avez commenté, ces derniers jours, une situation hypothétique de réprimande en rapport à la langue de travail ,lors d'un entretien avec le journaliste de *L'Aquilon*. Laquelle situation hypothétique s'est avérée la semaine suivante.

Si nous étions heureux de vous entendre dire qu'il faut utiliser sa langue aussi souvent que possible, nous demeurons fort interpellés par le vide juridique des lois territoriales sur la question de l'environnement de travail et de la langue. Parce que cet état de fait mène aux abus dont nous sommes témoins dans ce conflit, je veux porter formellement à votre attention ce que l'absence d'encadrement législatif engendre comme situation de harcèlement et de discrimination.

Du fait que votre gouvernement est directement responsable de cette situation et compte tenu des conséquences qu'elle provoque, ceci commande que le législateur apporte toutes les corrections nécessaires. Les gestionnaires des services gouvernementaux territoriaux semblent avoir, à l'évidence, besoin d'encadrement précis pour gouverner leurs décisions. C'est la seule façon d'indiquer de manière claire la volonté gouvernementale que les employés de vos ministères, et je vous cite, « utilisent leur langue aussi souvent que possible ».

Nous avons déjà fait valoir la difficulté majeure que pose l'absence de règlement dans l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

Puisque cet état de fait ouvre la porte aux abus et à l'arrogance discriminatoire que nous avons observés ces dernières semaines avec l'événement à l'hôpital H. H. Williams Memorial de Hay River, nous faisons une demande formelle de redressement incluant des changements législatifs et réglementaires.

Nous apprécions votre sensibilité sur la question et invitons votre action énergique en raison du caractère discriminatoire que la situation permet encore aujourd'hui dans l'ensemble de la juridiction de votre gouvernement.

Fernand Denault,, Président de la FFT

Et le ministre répond….

Monsieur,

Comme vous le savez, j'ai fait des remarques à ce sujet et ai indiqué que le GTNO appuie l'emploi de toutes les langues utilisées en milieu de travail. Au fil des ans, le GTNO a raffermi ce point de vue en reconnaissant, dans l'actuelle convention collective, la valeur des compétences linguistiques dans la définition des critères de service, et en versant des primes de bilinguisme. Bien qu'il existe des exigences relatives à la langue de travail officielle, les employés peuvent converser en parlant une quelconque langue maternelle dans des situations informelles et sociales en milieu de travail.

Je conviens qu'il est nécessaire de faire la promotion et, en fait, de célébrer l'utilisation des langues officielles. Les démarches dans ce dossier, de même que pour sensibiliser les employés à la diversité, sont en cours au sein de la fonction publique.

Cela dit, il n'est pas prévu de légiférer sur des exigences en matière d'utilisation de langues dans les secteurs privé ou public. Nous continuons à estimer que l'approche la plus efficace pour stimuler le respect des cultures, du patrimoine et des langues passe par l'éducation et des activités de développement.

Charles Dent,

Ministre responsable des langues officielles

CHRONIQUE TNO SANTÉ



Jean de Dieu Tuyishime, MD, MSc
Coordonnateur Réseau TNO Santé en français

La mémoire et ses trous...

Il existe différentes sortes de mémoires. Parlons donc de «**mémoires** », parce qu'il y en a plusieurs !

1° mémoire de travail : c'est la mémoire à court terme, utilisée pour l'espace de travail. On la sollicite en permanence pour noter un numéro de téléphone, pour comprendre des phrases longues et compliquées
2° mémoire épisodique : c'est la mémoire autobiographique, celle qui nous concerne personnellement. Elle permet de se souvenir des événements, des noms, des dates et des lieux qui nous sont propres
3° mémoire sémantique : c'est la mémoire des acquisitions didactiques, des connaissances générales qui augmentent avec l'âge. Elle concerne les concepts. (Exemple : on se souvient que Paris est la capitale de la France mais on ne se souvient pas exactement du moment où on l'a appris). Lla mémoire sémantique soutient la mémoire épisodique.
4° mémoire procédurale : c'est la mémoire des apprentissages, qui est à long terme : comment apprendre à nager, à faire de la bicyclette, à jouer aux échecs, on s'en souvient toujours.

Comment améliorer sa mémoire ?

Les conseils suivants peuvent vous aider à améliorer vos capacités à vous souvenir :

1° Jouez ! Jouez au scrabble, à la belote, aux dames, aux échecs, aux mots croisés, au bridge ou à tout autre jeu de logique ou de stratégie.

2° Apprenez ! Pour entretenir votre mémoire, il faut la faire travailler. Apprenez par coeur les numéros de téléphone que vous utilisez, essayez aussi de mémoriser la liste des courses, les poèmes, etc.

3° Dormez ! Le cerveau profite de la nuit pour trier et classer les souvenirs de la journée. C'est lors des phases de sommeil paradoxal que les neurones organisent les informations reçues dans la journée.

4° Mangez ! Une nourriture saine et équilibrée joue un rôle important dans l'alimentation du cerveau, lui apportant tous les nutriments nécessaires à son bon fonctionnement. Inutile d'insister sur le poisson : contrairement à une croyance très répandue, l'effet bénéfique du phosphore sur la mémoire n'a pas été prouvé.

5° Ne buvez pas ! L'alcool à haute dose peut entraîner au bout de quelques années des lésions irréversibles des neurones. Chez les grands alcooliques, on a mis en évidence des altérations de la mémoire à long terme dues à des lésions cérébrales.

6° Reconnaissez! Si vous en avez le temps et l'envie, entraînez-vous à reconnaître les oiseaux, les constellations ou les champignons, rien de tel pour entretenir sa mémoire… et épater ses amis !

7° Lisez ! Lisez le plus possible (sans distinction) et cherchez-y les mots inconnus. Comme à l'école, forcez-vous ensuite à les utiliser dans des phrases pour vous familiariser avec eux.

Deux plaintes qui reviennent le plus souvent c'est de ne pas avoir la mémoire des noms et d'oublier où on a rangé ses clés. Les stratégies **d'association sont essentielles** : un tel, a le même nom que mon cousin que je déteste, une telle, comme la fille de ma meilleure amie, etc. **Créer des automatismes**. Fixer un crochet à côté de la porte et toujours y ranger ses clés, ou toujours les mettre dans son sac à main **dès** qu'on a ouvert la porte, etc.

La Chronique TNO Santé est préparé par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous nous maintenir en meilleure santé. Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter d'avantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets. L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

Échos de l'Assemblée



Plus de flics !

Certains députés dont les comtés comprennent surtout des petites communautés éloignées ont souligné le manque d'effectifs policiers dans les communautés les plus éloignées du territoire. À tour de rôle, Norman Yakeleya du Sahtu, Calvin Pokiak de Nunakput et Kevin Menicoche de Nahendeh ont dénoncé le manque de ressources policières.

Norman Yakeleya a indiqué que 11 communautés des TNO n'avaient pas d'officier de police en permanence, alors qu'à Yellowknife un officier était affecté aux seuls établissements scolaires et qu'on pensait ajouter un autre agent à ce service.

Calvin Pokiak a fait des commentaires semblables et a souligné le cas de Sachs Harbour, la communauté la plus septentrionale des TNO où aucun agent de la GRC n'est affecté. « Je sais ce que le ministre de la justice va dire : que le coût d'un officier dans chacune des communauté est trop élevé et que les normes du travail exigent qu'un détachement de police compte au moins deux agents. Ce que je ne sais pas, par contre, c'est ce que le ministre de la justice dira aux résidents de Sachs Harbour quand un membre de la communauté sera blessé ou tué parce qu'il n'y avait pas une présence policière appropriée », a-t-il déclaré.

Kevin Menicoche a questionné la décision de retirer un officier à Fort Simpson, alors que les crimes liés à la drogue sont en progression et que la construction du gazoduc du Mackenzie pourrait les faire augmenter davantage. « Je désire presser le gouvernement de travailler avec la GRC afin de planifier une meilleure stratégie en terme de ressources policières », a dit le député.

Le ministre de la Justice, Charles Dent, a pour sa part annoncé qu'il rencontrerait d'ici une semaine le directeur général de la GRC aux TNO et que c'est un sujet qu'il aborderait avec lui « comme chaque fois que je le rencontre », a-t-il précisé.

Impacts sociaux du PGM

Le député du Sahtu, Norman Yakeleya, a fait écho à un sentiment d'insécurité de certaines communautés de son comté quant au Projet gazier du Mackenzie (PGM). Selon ce député, les communautés du Sahtu seraient « très inquiètes des impacts sociaux » du projet.

C'est pourquoi il a demandé au ministre des Ressources, de la Faune et du Développement économique, Brendan Bell, ce que le gouvernement comptait faire pour s'assurer que les résidents de ces communautés puissent exprimer leurs appréhensions aux différents organismes impliqués dans la révision du projet. Le ministre a indiqué que dans le cas d'inquiétudes concernant les impacts sociaux c'est à la Commission d'examen conjoint que les communautés devaient s'adresser et non pas à la Commision nationale de l'énergie, l'autre organisme appelé à tenir des audiences publiques sur le PGM. Il a incité les communautés à se munir du statut d'intervenant pour pouvoir participer.

Mon avenir c'est ici

APF Association de la presse francophone

Le dénominateur commun : le français!

L'intégration pour un immigrant à une communauté francophone est possible. Tout ce qu'il faut, c'est un désir de la découvrir. Maha Thomas et Agathe Ratsimandreysi en sont la preuve. Elles sont toutes les deux nouvellement arrivées au Canada, vivent à Saint-Jean de Terre-Neuve-et-Labrador, parlent le français et connaissent la communauté francophone à différents niveaux.

D'origine égyptienne, Maha Thomas a approuvé la décision de son mari de déménager au Canada pour assurer un meilleur avenir à leurs enfants, tandis qu'Agathe Ratsimandreysi, native de l'île de Madagascar, a suivi son mari qui venait de recevoir son statut d'immigrant.

Si elles ont choisi le Canada, elles n'ont pas choisi la province au départ. Maha Thomas a atterri en Ontario en 1999 pour s'établir à Mississauga. En 2000, elle mettait le cap sur Saint-Jean de Terre-Neuve-et-Labrador avec son mari.

Préférant de loin Saint-Jean à Mississauga de par sa beauté et par ses gens sympathiques, celle qui était interprète du ministre du Tourisme en Égypte (français, anglais et arabe), professeure de français de la maternelle au secondaire et journaliste à ses heures, a été séduite par sa communauté francophone.

« Je trouve cela super de pouvoir travailler dans un milieu francophone, affirme celle qui a complété toutes ses études en français. J'adore aussi l'idée d'avoir regroupé la communauté dans un seul bâtiment avec l'école. »

Changer de pays, de langue et de culture tout à la fois n'est cependant pas de tout repos. Maha Thomas confie qu'elle aimerait bien aller vivre au Québec où la langue de la majorité est le français.

Pour sa part, Agathe Ratsimandreysi ne voulait pas nécessairement quitter le Madagascar ; elle l'a fait par amour pour celui qu'elle a rencontré durant ses études en Espagne, celui qui allait être son mari. Doctorat en études espagnoles en poche, et établie à Saint-Jean depuis août 2004, elle espère maintenant se trouver un travail ici.

« Je crois que je ne pourrais plus vivre dans une grande ville, affirme-t-elle. Je préfère le calme. Quand je suis allée à Montréal officialiser mes papiers d'immigration (car c'est là que j'ai dû élire domicile pendant le premier mois), je me suis rendue compte que l'air y est vraiment pollué. Ici, on sent que l'air que l'on respire est différent, qu'il est plus pur. »

Un autre avantage de Terre-Neuve-et-Labrador : sa communauté francophone! Agathe Ratsimandreysi en a fait la découverte avant de poser le pied en sol canadien en naviguant sur Internet. Elle a été agréablement surprise. « J'ai trouvé plein de renseignements sur la communauté francophone de Saint-Jean », dit-elle.

Sachant à quelles portes cogner, Mme Ratsimandreysi a posé sa candidature pour aider à l'aménagement de la bibliothèque de la nouvelle école française à Saint-Jean, l'école des Grands-Vents, et a été retenue à son grand bonheur.

« C'est un plus pour moi de savoir qu'il y a une communauté francophone à Terre-Neuve-et-Labrador à laquelle je puisse m'identifier, même si je suis habituée de vivre dans un milieu très multiculturel, dit-elle. Connaître plusieurs langues nous aide beaucoup à nous intégrer partout aussi : on a des amis argentins, colombiens, portugais, québécois… »

Sophie Roch

Qu'en pensez-vous?

À votre avis, ces témoignages représentent-ils des exceptions à la règle, ou il existe des immigrants impliqués dans toutes les communautés francophones au Canada?

- ❑ ***OUI***
- ❑ ***NON***

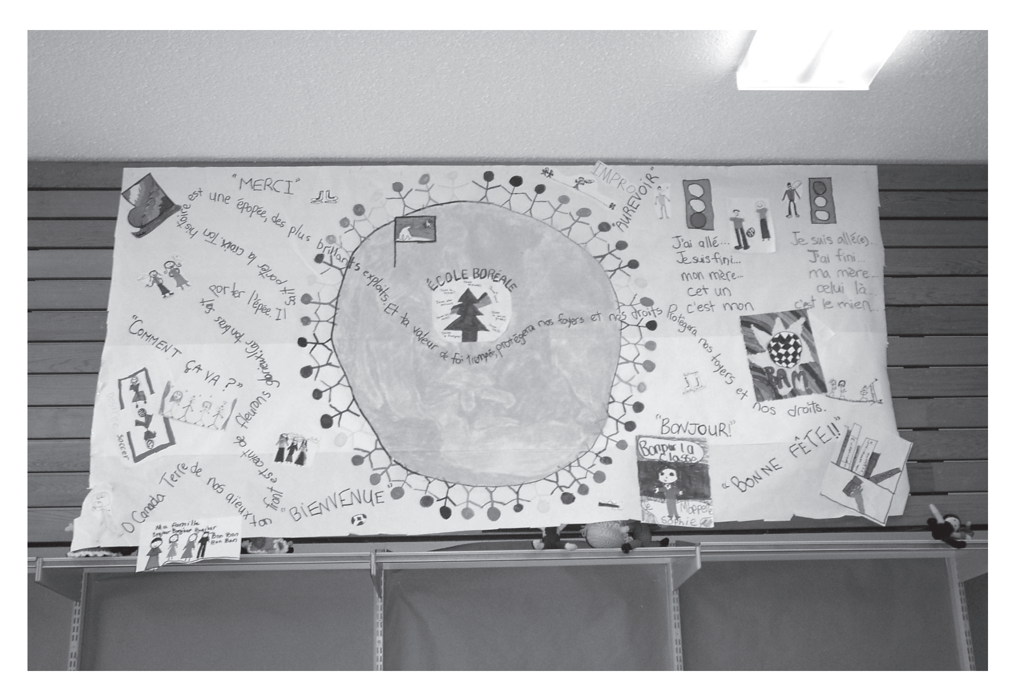
Sondage en ligne
Pour répondre :
www.journaux.apf.ca

70 % ont répondu OUI et 30 % ont répondu NON à la question suivante :

À votre avis, les immigrants vivant en milieu minoritaire, vivent-ils les mêmes défis (i.e. reconnaissance des acquis, accueil, etc.) que la majorité des Canadiens dans ces communautés?



Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, grâce à Citoyenneté et Immigration Canada et au Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO), une initiative du Patrimoine canadien.



Rendez-vous de la francophonie

Le drapeau franco-ténois est hissé

Alain Bessette

Les élèves de l'École Boréale avaient rendez-vous à l'hôtel de ville de Hay River, le lundi matin, 7 mars. La mairesse de Hay River, Mme Diana Ehman, hissait le drapeau franco-ténois pour souligner cette occasion. En raison des malencontreux événements de la semaine dernière en Alberta, alors que quatre policiers ont été tués en service, le drapeau a été immédiatement mis en berne à l'instar du drapeau canadien et celui des TNO.

Par la suite, les élèves se sont rendus à la bibliothèque municipale, adjacente à l'hôtel de ville, pour y élaborer une murale qui a été affichée à la bibliothèque.

La ville de Fort Smith fera de même le 14 mars prochain à midi.



Photo du haut : la pièce centrale de la murale

Les deux photos du bas : l'art de hisser un drapeau.

Photos : Alain Bessette



Requiem pour un centre des arts

La communauté artistique de la capitale affirme être mûre pour obtenir un espace qui lui est dédié.

Batiste W. Foisy

Le 26 février, près d'une trentaine d'artistes de Yellowknife et les environs étaient réunis à l'école Sir John Franklin. Ils rencontraient la député de Western Arctic et ministre d'État au développement du Nord, Ethel Blondin-Andrew. Les députés Bill Braden (Great Slave) et Robert Hawkins (Yellowknife Centre) étaient aussi présents.

Le message qu'ils venaient envoyer aux élus était clair : les artistes ont besoin d'un centre des arts digne de ce nom. « Il nous faut un endroit pour mettre notre énergie en commun, commente Matthew Grogono, verrier et membre du conseil d'administration de l'Aurora Art Society. En ce moment, il y a beaucoup de gens qui s'échinent à développer leurs habilités et talents à Yellowknife, mais la collaboration entre eux demeure très limitée. Il faut développer une synergie entre les artistes. Les arts sont naturellement des activités de groupe. »

« Bientôt, la route sera pavée jusqu'à Yellowknife et il y a des gens qui vont venir ici en provenance d'Edmonton par autobus pleins. Si nous voulons profiter de cette opportunité, ça va nous prendre les infrastructures nécessaires », ajoute-t-il.

Jan Fullerton, présidente de l'Aurora Art Society abonde dans le même sens. « Un centre des arts, dit-elle, répondrait efficacement aux besoins de la communauté artistique. Cela permettrait de centraliser les services de formation, les comptoirs pour l'obtention des bourses, les espaces pour les ateliers, pour les studios, et toutes ces choses. Nous voulons un guichet unique qui offrirait une vaste gamme de service au même endroit. »

Dans la vieille ville d'abord

L'automne dernier, l'Aurora Art Society a produit une étude de faisabilité pour la construction d'un éventuel centre des arts. À la lumière de cette étude, Jan Fullerton estime qu'une approche « en deux phases » serait gagnante.

L'idée consiste à monter un centre provisoire pour répondre aux besoins immédiats des artistes puis de plancher à un nouvel édifice qui serait permanant. Pour la phase un, la présidente de l'Aurora Art Society laisse entendre qu'une location dans la vieille ville serait envisagée. « Un des endroits intéressant serait la Trapper's Cabin dans la vieille ville, dit-elle. Nous avons également discuté de la possibilité d'avoir des entrepôt dans le secteur de la baie de Yellowknife, dans la vieille ville également. »

Pour le développement à long terme, les artistes semble lorgner vers le carrefour culturel situé sur la rive du lac Frame. « Je ne sais pas si c'est véritablement vers ça que nous nous dirigeons, mais il y aurait un avantage certain à établir le centre près du musée [Prince-de-Galles]. C'est évident que nous serions mieux servis avec un immeuble construit sur mesure pour nos besoins. Et en étant près du musée nous aurions la possibilité de partager des services avec eux. Au Centre Prince-de-Galles, il y a un curateur et toute une kyrielle de personnes qualifiées pour offrir les services que l'on souhaite retrouver dans un tel centre des arts. »

Volonté politique

En s'assoyant à la table avec la députée fédérale, il est évident que les artistes cherchaient à obtenir l'appui politique nécessaire à leur projet. Au terme de la rencontre, Mme Blondin-Andrew n'a pas pris d'engagement clair envers la communauté artistique, mais, de l'avis d'artistes présents sondés à la ronde, elle semblait emballée par le projet.

Le député de Great Slave, Bill Braden, se dit quant à lui prêt à prendre les moyens nécessaire pour que le projet puisse aboutir. « Je veux être derrière l'Aurora Art Society pour pouvoir trouver l'argent nécessaire à l'embauche d'un planificateur professionnel qui pourra permettre à ce projet d'aboutir », dit-il.

Cependant, le politicien pense que le travail devra être rigoureux. « Il y a beaucoup de travail de planification. Je souhaite voir ce qui peut être fait pour le long terme. Je veux mettre de l'emphase sur la préparation et la présentation du projet. Il faut que nous arrivions avec une proposition qui plaira à une majorité de gens et qui répondra aux besoins durant longtemps. » M. Braden ajoute que pour construire un tel centre il faudra une vision gouvernementale plus moderne du secteur artistique que celle présentée cette automne dans la Stratégie pour les arts des TNO. « Cette stratégie est très incomplète, dit-il. Elle se concentre sur l'artisanat et ne semble pas tenir compte de toute la diversité qui compose l'art et la culture. »

Jan Fullerton, elle, est optimiste quant à l'existence d'une volonté politique pour que soit construit un centre des arts à Yellowknife. « Je pense que la volonté va en s'accroissant. Bill Braden et Robert Hawkins ont toujours apporté leur soutien à la communauté artistique. C'était également la première fois que nous avions la chance de rencontrer Mme Blondin-Andrew et nous en sommes très heureux. Elle a semblé sincèrement ouverte à travailler de concert avec nous sur ce projet. Nous sommes toutefois désolés que les ministres Bell et Dent [co-responsables de la Stratégie pour les arts] n'aient pas pu venir. »



Photo : Richard Baillargeon

Troquant sa carabine pour sa caméra, notre spécialiste du bois, Richard Baillargeon, était aux premières loges pour observer les nombreux caribous qui migraient dans la région de Yellowknife cet hiver.

La Journée internationale de la femme est célébrée

Batiste W. Foisy



La Journée internationale de la femme a été célébrée à Yellowknife le 8 mars.

À l'occasion de cette 30e fête mondiale des 50 % les plus négligés de l'humanité, la Conseil pour la condition de la femme des TNO avait organisé un dîner « du pain et des roses » dans le hall de l'Assemblée législative. Ce fut l'occasion d'honorer cinq femmes pour leur dévouement particulier envers leur communauté et la sagesse de leurs actions. Ruth Wright de la région de Beaufort-Delta, Alphonsine McNeely du Sahtu, Tonya Cazon du Deh Cho, sœur Agnes Sutherland du Slave Sud et Helen Tobie du Slave Nord ont toutes reçu le prix Wise Women.

Cette dernière a profité de la tribune qui lui était offerte pour haranguer la foule où l'on dénombrait beaucoup de députés. En chipewyan, l'aînée de Dettah a parlé des difficultés rencontrées par les femmes âgées dans les communautés. « Mon mari est décédé, je vis seule et je dois payer mon huile à chauffage pour ma petite maison. Nous sommes aujourd'hui bien au chaud dans un beau grand édifice gouvernemental. Quand je vois tout ce luxe je me dis que le gouvernement pourrait faire plus pour les femmes comme moi », a-t-elle dit avant d'ajouter qu'il fallait agir pour décontaminer l'eau de sa communauté. « Avant nous buvions notre eau, mais maintenant à cause des mines d'or et de l'arsenic, nous devons nous la faire livrer par camion-citerne. C'est triste. »

En après-midi, un spectacle de musique où les femmes étaient à l'honneur a été donné au café Javaroma.

Iniquités

Dix après la signature de la Convention de Pékin sur les droits de la femme, l'égalité des genres est loin d'être une réalité. Les femmes qui représentent 40 % de la main d'œuvre salariée mondiale ne mettent la main que sur un peu plus de 20 % de l'argent gagné dans le monde. Les deux tiers du milliard d'êtres humains ayant un revenu inférieur à un dollar par jour sont des femmes. En plus d'être généralement moins scolarisées que leurs confrères les femmes demeurent sous-représentées en politique. Tout juste 15 % des postes de parlementaires de la planète sont occupés par elles.

Au Canada, les femmes représentent 47 % de la main d'œuvre salariée et gagnent un salaire en moyenne 20 % plus maigre que les hommes. Les Canadiennes ont presque trois fois plus de chances que leurs confrères masculins d'occuper un poste à temps partiel et elles consacrent une heure et demie de plus que les Canadiens à des tâches non rémunérées.

La pénétration des femmes dans les milieux professionnels typiquement masculins est encore relativement rare. Soixante-dix pour cent des travailleuses canadiennes occupent un poste dans un des secteurs suivants : l'éducation, les soins infirmiers ,le travail de bureau et l'administration ou la vente et les services.

EEntente Canada-communautés

Une légère augmentation!

Étienne Alary

Les communautés francophones et acadiennes devront oublier une enveloppe de 42 millions de dollars pour la prochaine année. Le cabinet de la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, a confirmé que la nouvelle Entente Canada-communautés ne contiendrait pas les 42 millions $ que souhaitaient obtenir les communautés, du moins pour la première année.

« On parle d'une légère augmentation aux 24 millions de dollars qu'il y avait l'an dernier », de confirmer l'attaché de presse à la ministre Frulla, Denis Schryburt, lorsque rejoint le 4 mars 2005.

Aucun montant spécifique n'a été avancé puisque le processus de négociations n'est pas encore terminé.

M. Schryburt indique également qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle année de transition, mais bien de la première année de l'entente qui s'échelonnerait jusqu'en 2008-2009. « Habituellement, le cycle des ententes est de cinq ans, mais puisqu'il y a eu une année de transition en 2004-2005, le prochain cycle serait de quatre ans », a-t-il précisé.

Ce dernier fait remarquer qu'il s'agit tout de même « d'une première augmentation (de l'enveloppe) en cinq ans ».

Plusieurs éléments ne peuvent être confirmés : à savoir si les montants augmenteront avec les années, quand la signature de cette nouvelle entente se déroulera et quel modèle de financement les organismes devront respecter...

Position de la FCFA

En l'absence de l'augmentation de 18 millions dans l'enveloppe francophone des Ententes Canada-communautés, les communautés francophones et acadiennes s'attendent à ce que le ministère du Patrimoine canadien bonifie provisoirement, mais substantiellement, cette enveloppe pour l'année 2005-2006. Elles acceptent également l'invitation de la ministre du Patrimoine canadien, Liza Frulla, de travailler avec elle afin de préparer un dossier pour le ministre des Finances, dans le but d'assurer une augmentation pluriannuelle de l'enveloppe. C'est la position qu'ont adoptée, le 8 mars dernier, les porte-parole des communautés francophones et acadiennes, tout en indiquant clairement qu'ils ne signeront pas d'ententes avant de connaître les résultats de la démarche auprès du ministre des Finances.

Défense nationale sur la défensive…

Étienne Alary

Après leur semaine de relâche du mois de mars, les parlementaires fédéraux ont repris le collier, le 7 mars dernier, pour quelques semaines avant le congé de Pâques. Quoi de mieux pour animer les débats que d'inviter les dirigeants du ministère de la Défense nationale devant le Comité permanent des langues officielles pour venir échanger sur l'application de la *Loi sur les langues officielles*.

Rappelons que ce ministère se retrouve souvent au sommet du palmarès du nombre de plaintes acheminées, année après année, au Commissariat aux langues officielles.

« Le ministère de la Défense nationale semble avoir une certaine résistance à adhérer aux langues officielles », d'affirmer le député libéral de Saint-Boniface, Raymond Simard, au cours d'une session intense, le 8 mars.

Cette comparution aura permis au ministre responsable des Langues officielles et ministre associé de la Défense nationale, Mauril Bélanger, de faire le point sur le plan stratégique pour les langues officielles de ce ministère, qui avait été présenté à ce même comité en juin 2003.

Ce plan, caractérisé comme « ambitieux, mais réaliste » par Mauril Bélanger, comportait cinq objectifs clés. Le premier étant d'augmenter de cinq pour cent le nombre de postes bilingues occupés par du personnel bilingue pour amener le pourcentage, qui était de 42 % lors du lancement de ce plan d'action, à un niveau de 70 % à moyen terme.

« Cet objectif a été atteint lors de la première année alors que nous sommes passés de 42 à 47 %. Pour l'année en cours (année 2004-2005 qui se terminera le 31 mars), on s'attend à se rendre et même à dépasser la barre des 50 % », a soutenu M. Bélanger tout en avouant que cette 2e année avait été « plus difficile ».

Ce pourcentage a fait sursauter le Parti conservateur, surtout que le ministère aurait investi, depuis 2001, 46 millions de dollars pour de la formation en langue seconde. « Vous avez dépensé 46 millions $ pour en arriver à un niveau de 47 % du personnel rencontrant les exigences (en matière de bilinguisme). Selon moi, c'est un échec », s'est exclamé le conservateur Pierre Poilièvre. « À ce rythme là, il va vous falloir 10 ans, et dépenser entre 15 et 20 millions de dollars par an, pour en arriver à un niveau de 70 % », a-t-il ajouté.

Le directeur des langues officielles à la Défense nationale, le colonel Mark Dussault, a reconnu que son ministère devra rectifier le tir. Il a expliqué qu'en 2003-2004, plus de 18 millions $ ont été injectés dans la formation en langue seconde. Cette somme a permis de former 2454 militaires : presque la moitié au niveau A (base), une autre moitié au niveau B (intermédiaire) et seulement 37 militaires ont obtenu la cote C (avancée).

« Plutôt que de dépenser de l'argent pour offrir plusieurs formations à un niveau inférieur, on devrait peut-être en offrir moins, mais à un niveau plus élevé», souligne M. Dussault.

Ce dernier a cependant tenu à apporter un bémol. « À la Défense nationale, comparativement à la fonction publique, il ne s'agit pas de poste statique. On a beaucoup plus de gens bilingues que les statistiques le démontrent, mais nos gens bougent », affirme-t-il.

Les autres objectifs du plan stratégique du ministère de la Défense nationale sont d'amener à 70 % le pourcentage de personnes sbilingues obtenant une promotion de lieutenant-colonel à colonel; d'intégrer une capacité linguistique dans les ententes de gestion de la performance; d'évaluer les aptitudes linguistiques; et d'assurer que tous les diplômés du Collège militaire royal de Kingston soient fonctionnellement bilingues.



Batiste W. Foisy/L'Aquilon

Francophones et francophiles de Yellowknife, faites comme Gaspard Kabanga : venez aux "Je-dis en français" de l'Association francophone de Yellowknife, tous les jeudis de 17 h à 19 h, à la maison Laurent-Leroux."

Appui massif pour Paul Martin

(APF) - Si, pour plusieurs, le leadership de Paul Martin à titre de premier ministre du Canada doit être remis en cause, il n'en est rien du côté des militants libéraux. Réunis à Ottawa au début du mois de mars dans le cadre du congrès biennal du Parti libéral du Canada, 88 % des quelque 2000 déléguées ont donné leur appui au chef actuel.

« Je vous remercie de votre vote de confiance. J'en suis très reconnaissant. Il s'agit également d'une déclaration d'appui envers notre cabinet, notre caucus et notre gouvernement », a déclaré le premier ministre Martin aux délégués présents.

Il s'agissait de la première fois que M. Martin faisait face au vote d'appui au chef obligatoire par le parti depuis avoir été nommé chef du parti le 12 décembre 2003 et depuis avoir gagné, le 28 juin dernier, une quatrième élection consécutive pour le parti.

« Ensemble, nous allons mener les libéraux à la prochaine campagne électorale et ensemble, nous allons gagner la prochaine élection », d'affirmer Paul Martin.

Cet appui de 88 % des membres est cependant inférieur à la note de 94 % qu'il avait obtenue en 2003 durant la course à la direction du parti, alors qu'il était opposé à Sheila Copps. Malgré tout, il obtient un résultat similaire à celui récolté par Jean Chrétien au congrès libéral de 1998.

Au cours des quatre jours de ce congrès, les militants libéraux ont débattu et adopté une résolution visant la modification de la définition du mariage civil afin d'inclure les couples de personnes de même sexe. Ils se sont également dis en faveur de combattre les changements climatiques par l'entremise de l'atteinte des objectifs de Kyoto, ils espèrent que le gouvernement améliore l'appui envers les initiatives de maintien de la paix du Canada, que ce dernier porte une attention particulière aux travailleurs saisonniers par l'entremise de changements à l'assurance-emploi et que le programme national de garde d'enfants voit le jour.

Petites annonces


Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

À VENDRE ET À DÉPLACER
MAISON MOBILE À DEUX ÉLÉMENTS
Deline, T. N.-O.

Une maison mobile grise à deux éléments située à l'intérieur du complexe de la GRC à Deline (T. N.-O.). Le bâtiment est une résidence de trois chambres mesurant environ 123 mètres carrés (1325 pieds carrés). Elle a été construite sur une fondations à caissons en 1981.

**Le soumissionnaire retenu devra enlever le bâtiment du site et restaurer ce dernier d'ici le 29 avril 2005. S'il ne peut pas terminer, à la satisfaction du ministre, l'enlèvement des améliorations et l'exécution de tous les travaux de restauration et des autres travaux sur le site susmentionné, la propriété des améliorations sera de nouveau celle de la GRC qui en disposera à sa convenance, et le montant de l'achat ainsi que le dépôt de garantie de restauration seront confisqués, conformément au paragraphe 6 des Conditions générales de la vente de l'appel d'offres. Aucune exception ne sera faite.

Pour obtenir les formulaires d'appel d'offre et de soumission, veuillez communiquer avec le cpl Urbano Ciccarelli, GRC, CP 200, Deline (T. N.-O.), X0E 0G0, au (867) 589-1111. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Vanessa Halwa, Services immobiliers, région de l'Ouest, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Telus Plaza North, 5e étage, 10025, Avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 1S6, téléphone (780) 497-3965.

Les offres, sous pli scellé, seront acceptées jusqu'à 14 h le 30 mars 2005 à l'adresse suivante :

Unité de réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Telus Plaza North, 5e étage
10025, Avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1S6

LE MINISTÈRE NE S'ENGAGE À ACCEPTER AUCUNE SOUMISSION, PAS MÊME LA PLUS ÉLEVÉE

Canada


Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Plan sur 10 ans concernant les établissements scolaires - Yellowknife - PM001410

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une demande auprès d'entrepreneurs qualifiés pour faire une proposition afin d'élaborer un plan sur 10 ans concernant les établissements scolaires pour la ville de Yellowknife et la communauté de N'dilo.

On peut se procurer les paramètres auprès de Brenda Dodman, commis aux contrats, Gestion financière, Éducation, Culture et Formation, 3e étage, Lahm Ridge Tower, P.O. Box 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3287; fax : (867) 873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir au plus tard à :

16 h, heure locale, le jeudi 17 mars 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.


Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Heritage Café Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles PM001409

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une demande de proposition pour exploiter le Heritage Café au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles et pour fournir des services de traiteur lors d'activités du Centre.

On peut se procurer les paramètres auprès de Brenda Dodman, commis aux contrats, Gestion financière, Éducation, Culture et Formation, 3e étage, Lahm Ridge Tower, P.O. Box 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3287; fax : (867) 873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir au plus tard à :

15 h, heure locale, le 18 mars 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.


Territoires du Nord-Ouest Éducation, Culture et Formation
L'hon. Charles Dent, ministre

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Système de gestion et d'administration de cas PM001395

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fait une demande auprès de vendeurs qualifiés pour faire une proposition de développement, d'amélioration et d'entretien continus du système de gestion et d'administration de cas. Il s'agit d'un système qui compte quelques années d'utilisation, comprenant 13 modules et utilisant différents outils de support. Il est en Java et utilise Oracle 10G et le SGBDR. Seuls les organismes qui ont développé de gros systèmes dans un environnement semblable devraient soumettre une proposition.

On peut se procurer les paramètres auprès de Brenda Dodman, commis aux contrats, Gestion financière, Éducation, Culture et Formation, 3e étage, Lahm Ridge Tower, P.O. Box 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3287; fax : (867) 873-0338; courriel : brenda_dodman@gov.nt.ca

Les propositions doivent parvenir au plus tard à :

15 h, heure locale, le vendredi 18 mars 2005.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.



APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT

Services communautaires et gouvernementaux
Hon. Peter Kilabuk, ministre
Pour Santé et des Services sociaux
Hon. Levinia Brown, ministre

Améliorations locatives à l'immeuble 155

Fournir et installer tout l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux requis pour effectuer les travaux d'amélioration de l'immeuble 1079, tel que décrit dans les documents d'appel d'offres qui seront disponibles au ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut, C.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU.

- Iqaluit, Nunavut -

Aux fins de cet appel d'offres, les dispositions de la politique Nunavummi Nangminiqaqtunik Ikajuuti (politique NNI) s'appliquent.

Le contenu de main-d'œuvre inuite minimum aux fins de ce projet sera de 25 %.

Les entrepreneurs et le grand public sont invités à exprimer leur point de vue au sujet du niveau minimum de main-d'œuvre inuite proposé avant l'émission des soumissions. Les commentaires sur le niveau de main-d'œuvre inuite proposé doivent être formulés par écrit et reçus au bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Services communautaires et gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, B.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU, avant 17 heures, heure locale, le 17 mars 2005.

Les soumissions cachetées doivent être adressées à l'Administrateur des contrats, a/s Bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, C.P. 1000 – Succursale 620, Iqaluit, NU X0A 0H0, OU (expédiés au 4e étage, Édifice W. G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU) devront être reçues le ou avant le :

24 mars 2005, à 16 heures, heure locale, Iqaluit, NU

Pour être retenue, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis et être accompagnée de la garantie énoncée dans les documents d'appel d'offres.

Demandes relatives aux soumissions :	Ada Heath, administratrice des contrats Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5426
Demandes d'information technique :	Paul Mulak, planificateur des installations Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5414

Classe biblique

Des classes bibliques seront offertes aux dates et heures suivantes au Centre multiplex, Upper Room : les vendredis 4 et 11 mars à 19 h 30 ainsi que les dimanches 6 et 13 mars à 15 h 30.

Film à vendre

Le film documentaire La boîte d'Alicia (VHS ou DVD) est en vente au Conseil de développement économique au 5003, 48e rue.

Gardez vos bouchons

Diane Boudreau vous demande gentillement de continuer de conserver vos bouchons de liège pour son deuxième projet de sculpture.

Les Petites annonces de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.
Pour nous joindre :
Tél. : 873-6603
aquilon@internorth.com
ou passez
au 5016 48e rue



APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT

Services communautaires et gouvernementaux
Hon. Peter Kilabuk, ministre
Pour Santé et des Services sociaux
Hon. Levinia Brown, ministre

Améliorations locatives à l'immeuble 1079

Fournir et installer tout l'équipement, la main-d'œuvre et les matériaux requis pour effectuer les travaux d'amélioration de l'immeuble 1079, tel que décrit dans les documents d'appel d'offres qui seront disponibles au ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut, C.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU.

- Iqaluit, Nunavut -

Aux fins de cet appel d'offres, les dispositions de la politique Nunavummi Nangminiqaqtunik Ikajuuti (politique NNI) s'appliquent.

Le contenu de main-d'œuvre inuite minimum aux fins de ce projet sera de 25 %.

Les entrepreneurs et le grand public sont invités à exprimer leur point de vue au sujet du niveau minimum de main-d'œuvre inuite proposé avant l'émission des soumissions. Les commentaires sur le niveau de main-d'œuvre inuite proposé doivent être formulés par écrit et reçus au bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Services communautaires et gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, B.P. 1000, Succursale 620, 4e étage, Édifice W.G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU, avant 17 heures, heure locale, le 16 mars 2005.

Les soumissions cachetées doivent être adressées à l'Administrateur des contrats, a/s Bureau du sous-ministre adjoint, Ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Gouvernement du Nunavut, C.P. 1000 – Succursale 620, Iqaluit, NU X0A 0H0, OU (expédiés au 4e étage, Édifice W. G. Brown, Division des services techniques, Iqaluit, NU) devront être reçues le ou avant le :

23 mars 2005, à 16 heures, heure locale, Iqaluit, NU

Pour être retenue, chaque soumission doit être soumise sur les formulaires fournis et être accompagnée de la garantie énoncée dans les documents d'appel d'offres.

Demandes relatives aux soumissions :	Ada Heath, administratrice des contrats Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5426
Demandes d'information technique :	Paul Mulak, planificateur des installations Ministère des Services communautaires et gouvernementaux Gouvernement du Nunavut Tél. : (867) 975 - 5414

Tendances canadiennes

Popularité accrue des caméras numériques

(APF) - Les Canadiens sont de plus en plus nombreux à posséder une caméra numérique. Selon un sondage mené par Ipsos-Reid, environ 45 % de la population canadienne possède ou a accès à une caméra digitale, une proportion trois fois supérieure à 2001.

D'un océan à l'autre, mais à l'exception du Québec, le taux de pénétration de cette technologie est uniforme. Ainsi, en Ontario, 52 % des répondants ont dit posséder ou avoir accès à une caméra numérique, suivis de ceux de la Colombie-Britannique (51 %), de l'Alberta (49%), des provinces de l'Atlantique (46 %) et ceux de la Saskatchewan et du Manitoba (41 %). Les Québécois sont loin derrière avec un taux de 29 %.

Ce pourcentage devrait continuer à croître au fil des ans, car si les hommes de moins de 55 ans (50 %) et les familles ayant un revenu de plus de 60 000 $ par an (60 %) ont été les plus enclins à se procurer une caméra numérique, d'autres vont emboîter le pas. Plus de 27 % des répondants, qui ont dit ne pas posséder ou avoir accès à cette technologie le feront dans la prochaine année; les plus jeunes (18 à 34 ans) comptent le faire dans une proportion de 58 %.

On se marie, on divorce, on se remarie, on divorce à nouveau…

(APF) - Quelque 70 828 couples ont divorcé en 2003 au Canada, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à l'année précédente. Selon les données de Statistique Canada, cette légère augmentation était principalement attribuable à un bond de 5,1 % du nombre de divorces prononcés en Ontario, et à une augmentation de 1,4 % au Québec. L'Île-du-Prince-Édouard (8,9 %) et la Saskatchewan (1,7 %) sont les seules autres provinces où le nombre a augmenté.

À Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre de divorces a baissé de 21,4 %, ce qui représentait, de loin, le recul le plus important.

En somme, l'augmentation du nombre de divorces serait attribuable aux couples formés de personnes ayant déjà divorcé. En 1973, la proportion de divorces pour lesquels le mari avait divorcé antérieurement n'était que de 5,4 %. Quelque 30 années plus tard, elle avait triplé, pour atteindre 16,2 % de l'ensemble des divorces.

De la même façon, la proportion de divorces pour lesquels la femme avait divorcé antérieurement est passée de 5,4 % à 15,7 % durant les trois décennies.

Cependant, l'augmentation du nombre de divorces, entre 2002 et 2003, a suivi la croissance de la population canadienne. Par conséquent, en 2003, le taux brut de divortialité est demeuré stable, soit de 223,7 divorces pour 100 000 habitants.

236 000 nouveaux résidents permanents

(APF) - Le Canada aura été la terre d'accueil de 235 808 résidents permanents en 2004. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Joe Volpe.

Ce nombre d'immigrants ayant élu domicile au Canada s'inscrit dans la fourchette de 220 000 à 245 000 annoncée au Parlement le 30 octobre 2003

« En 2004, pour la cinquième année consécutive, nous avons atteint ou dépassé les niveaux d'immigration prévus, a annoncé le ministre Volpe. Chaque année, les nouveaux arrivants au Canada contribuent non seulement à la mosaïque culturelle de notre pays, mais aussi à sa prospérité et à sa compétitivité à l'échelle internationale. »

Selon ces résultats provisoires, les résultats officiels seront publiés ce printemps, environ 57 % de tous les nouveaux arrivants au Canada en 2004 faisaient partie des catégories de l'immigration économique (ce qui comprend les demandeurs et leurs familles), tandis que les 43 % restants s'inscrivaient dans les catégories du regroupement familial et des réfugiés ou avaient été admis pour des raisons humanitaires.

Au cours de la dernière année, le Canada a accueilli presque 33 000 réfugiés, soit 26 % de plus qu'en 2003, une hausse qui illustre la volonté continue du gouvernement d'offrir sa protection à ceux qui en ont vraiment besoin.

Épicerie payée

(APF) - Il n'aura fallu que 39 jours au ménage canadien moyen pour gagner assez d'argent pour payer toutes ses dépenses d'épiceries de l'année. En effet, le 8 février 2005, au pays, a été célébrée la Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires!

À titre comparatif, le même Canadien devra attendre jusqu'au 30 juin pour gagner assez d'argent pour payer ses impôts.

Pour le président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), Bob Friesen, cette date du 8 février est une preuve que les Canadiens ont «accès à certains des produits alimentaires parmi les meilleurs, les plus salubres et les plus abordables au monde », a-t-il déclaré.

De plus, selon des données de Statistique Canada, pour l'année 2003, les Canadiens ont consacré 10,6 % de leur revenu disponible à la nourriture. Ce pourcentage a diminué passablement au fil des ans. Il s'élevait à plus de 12,5 % en 1997.



L'oeuvre originale de Terry Pamplin, un feu de glace, conçu uniquement pour le bien-être du Snowking.

Quand on traite bien ses sujets...

Batiste W. Foisy / L'Aquilon



Alain Bessette/L'Aquilon

Au grand galop

C'était le Carnaval Kamba à la réserve de Hay River les 4, 5 et 6 mars derniers. Parmi les activités, les traditionnelles courses de traîneau à chiens.

Mission 2005 du RDÉE Canada

Visibilité accrue

Étienne Alary

Les mots développement rural, tourisme, économie du savoir et intégration des jeunes dans le développement économique seront partie intégrante des communautés francophones et acadiennes en 2005.

C'est l'engagement qu'a pris le Réseau de développement économique et d'employabilité (RDÉE) du Canada, à l'occasion d'une cérémonie, le 8 mars dernier à Ottawa, marquant le dépôt de son rapport annuel 2004-2005.

Selon la présidente du RDÉE Canada, Claire Bélanger-Parker, l'année 2004-2005 aura été marquée par son lot de défis. « La question du financement de base a été une grande préoccupation au cours de la dernière année », avoue Mme Bélanger-Parker.

L'organisme est principalement financé par Ressources humaines et Développement des compétences du Canada. « Ce fut une année de transition, marquée notamment par un changement de ministre », précise la présidente de RDÉE Canada.

Même si le financement de base pour l'année à venir constitue une légère baisse par rapport au financement de l'année précédente et que rien n'est garanti à moyen et long terme, Mme Bélanger-Parker croit qu'il faut tourner la page. Cela permettra à l'organisme d'accomplir sa mission qui est de réseauter, de coordonner et de « créer un climat qui est favorable au développement économique des francophones ».

Des quatre secteurs d'action du RDÉE, la présidente croit que c'est le côté tourisme qui a progressé le plus rapidement au fil des ans. « Le tourisme, c'est quelque chose de visible, de tangible dans chaque communauté», indique-t-elle.

En contrepartie, tout ce qui est relié à l'économie du savoir traîne un peu de la patte. « Tout ce qui est nouvelle technologie représente le plus grand défi. Cela change tellement rapidement ».

Bientôt à l'affiche du Ciné-club

Des wagons à bestiaux vides

Batiste W. Foisy

Il y a des réalisateurs qui aiment la controverse. Costa Gavras est parmi ceux-là. Dans *Amen*, le cinéaste roumain attaque l'Église catholique romaine qu'il accuse d'avoir pêché par sa non-assistance au peuple juif durant la seconde Guerre mondiale.

Amen raconte l'histoire véridique de l'officier SS Kurt Gernstein. En 1944, celui-ci aurait tenté d'alerter l'opinion publique sur la boucherie nazie après qu'il eut été témoin de la solution finale. Avec l'aide d'un jeune jésuite, le père Ricardo, il tente d'obtenir une audience avec le pape afin qu'il dénonce publiquement ce qui allait devenir la Shoah. On connaît la suite…



Ce film a la qualité de présenter de façon crue l'extermination des Juifs sans pour autant sombrer dans l'horreur bête des images de fours crématoires. Pour raconter ce drame inhumain, le réalisateur se sert de deux seules images, simples et très efficaces : des wagons à bestiaux pleins qui vont vers les camps et des wagons vides qui en reviennent.



Grâce à cet usage aguerri du langage filmique et avec une trame sonore plutôt nerveuse, Gavras arrive à faire naître un sentiment d'urgence qui nous tenaille tout au long du récit. À chaque fois que les héros sont ralentis par la diplomatie honteuse de l'Église, on pense à tous ces humains qui attendent en ligne devant les portes des chambres à gaz.

Mathieu Kassovitz (*Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain*) est éblouissant en jeune prêtre détenteur d'un secret terrible qu'on lui empêche de révéler. Celui qui est également le réalisateur de films remarqués, comme *La Haine* et les *Rivières pourpres*, s'impose une fois de plus comme un des acteurs français les plus talentueux de sa génération. C'est avec aplomb qu'il incarne ce personnage complexe tiraillé entre le besoin d'agir vite et celui de respecter les caprices de l'institution à laquelle il est dévoué.

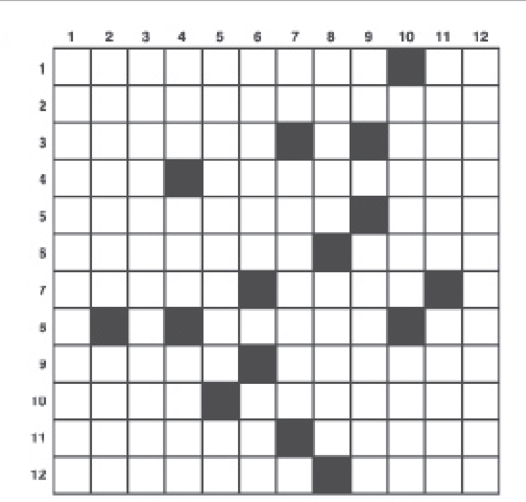
Soulignons enfin le culot de l'affiche de ce film réalisée par le non moins culotté Olivieiro Toscani, le célèbre affichiste à l'origine des campagnes choc de Benetton. L'affiche représente une croix chrétienne rouge déformée en croix gammée sur fond noir avec des écriteaux blancs, trois couleurs associées aux Nazis et au Vatican.

Amen sera projeté mercredi 16 mars, à l'école Allain St-Cyr, à 19 h 30. L'entrée est gratuite, loué en soit le Seigneur.

MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 846



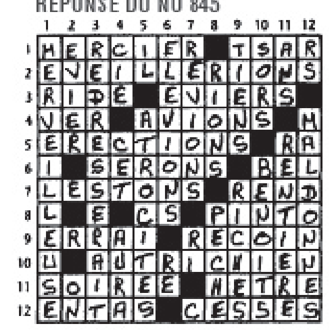
HORIZONTALEMENT

1- Étant non mariée, on la fêtait le 25 novembre. – Il est supérieur au roi.
2- Cesseraient.
3- Appareil de levage. – Poème.
4- Planche de bois. – Vin blanc sec d'Alsace.
5- Monnaie romaine. – Dommage.
6- Extrairai le lait des pis des vaches. – Détermina le poids.
7- Prénom féminin. – Il annonce le printemps.
8- Prénom féminin. – Marque de dédain.
9- Chemises de tricot à col ouvert. – Avais le même son.
10- Conspues, sifflés. – Le fait d'être rassasié.
11- Prénom masculin. – Ventiler.
12- Suivrez une action en justice. – Frôla.

VERTICALEMENT

1- Bouleversée.
2- Partie postérieure d'une chose. – Il grogne.
3- Sursautent, frémissent.
4- Marque l'embarras. – Pièce de bois pour soutenir une charpente. – Risquée.
5- Étendrais par traction. – Solange Richard.
6- Lira ce qu'on a écrit pour se corriger. – Sainte.
7- Infinitif. – Enlèvera la cime d'un arbre.
8- Sorte de filet conique pour la pêche. – Prénom féminin.
9- Édith Imbeault. – Qui vient en tête.
10- Supprimes une voyelle finale devant une autre voyelle. – Fit entrer de l'air dans un lieu.
11- Gros fruit venant d'Hawaii. – Fabricâtes.
12- Marquera de cicatrices.

RÉPONSE DU NO 845



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	R	C	I	E	R	■	T	S	A	R
2	E	V	E	I	L	L	E	R	I	O	N	S
3	R	I	D	É	■	E	V	I	E	R	S	■
4	V	E	R	■	A	V	I	O	N	S	■	H
5	É	R	E	C	T	I	O	N	S	■	R	A
6	I	■	S	E	R	O	N	S	■	B	E	L
7	L	E	S	T	O	N	S	■	R	E	N	D
8	L	■	E	■	C	S	■	P	I	N	T	O
9	E	R	R	A	I	■	R	E	C	O	I	N
10	U	■	A	U	T	R	I	C	H	I	E	N
11	S	O	I	R	E	É	■	H	E	T	R	E
12	E	N	T	A	S	■	C	E	S	S	E	S



SEMAINE DU 13 AU 20 MARS 2005

ANNIVERSAIRES :
17 mars RUDOLPH NUREYEV (Poissons-Tigre)
19 mars URSULA ANDRESS (Poissons-Rat)



BÉLIER
Présentement, la planète Mars vous apporte un surcroît de volonté. Vous avez besoin que l'on soit très près de vous amicalement.



TAUREAU
Il vous est maintenant possible d'accéder à des choses extraordinaires. Vous allez vers des situations hors du commun. Cela vous comble.



GÉMEAUX
Vous pouvez savoir agir avec intelligence. Vous êtes sûr de vous. Vous comprenez tout rapidement. Cela est bien pour vous et pour les autres.



CANCER
Vous devenez beaucoup plus fort moralement. Vous savez ce qui vous convient. Vous ne vous laissez pas impressionner par des riens.



LION
Vous avez besoin que l'on vous donne des preuves d'attachement. Cela sera possible. Vous en serez comblé pour très longtemps.



VIERGE
Vous allez vers des situations formidables. Vous comprenez tout d'une manière extraordinaire. Vous pouvez vous faire confiance. Tout ira bien.



BALANCE
Vous avez beaucoup de désirs de réussite. Certains d'entre eux se réaliseront. Ne paniquez pas. Tout est beau présentement et prenez-y beaucoup de bonheur.



SCORPION
Vous avez la possibilité d'être efficace. Vous avez le goût d'aller vers des situations nouvelles. Ne craignez rien. Tout sera formidable.



SAGITTAIRE
Vous êtes capable d'être en mesure de voir les choses avec un certain détachement. Cela vous apporte une force morale extraordinaire. Vous évoluez vers de la paix.



CAPRICORNE
Vous tenez à être digne dans toutes les situations de votre vie. Le Soleil vous aide à affronter ce qu'il y a de difficile.



VERSEAU
Vous pouvez être confiant en vos idées. La planète Uranus fait que vous avez de grandes capacités d'action. Ne les négligez pas.



POISSONS
Vous allez vers du succès. Vous comprenez tout avec rapidité. Vous êtes capable de tout surmonter avec sagesse. Soyez-en convaincu.